

**Interruption de la grève de la faim à
EDF et GDF-Suez**

Paris, le 1^{er} janvier 2010

Au 18^{ème} jour de grève de la faim, Yann COCHIN a dû être hospitalisé en urgence, son état de santé s'étant brutalement dégradé. Devant les risques encourus, la Fédération SUD Energie a demandé aux deux grévistes de la faim de se réalimenter.

Jusqu'à présent, malgré l'évidence du caractère injuste du licenciement, malgré la position des salariés et de l'ensemble syndicat des agences concernées, du mouvement politique (PS, Verts, Parti de Gauche, NPA, Gauche Unitaire, Alternatifs), syndical et associatif, la direction de GrDF comme celle de GDF-Suez refuse toujours de rouvrir le dossier et d'entamer de véritables négociations.

Après avoir « hérité » d'une entreprise publique, ces directions pensent n'avoir de comptes à rendre ni aux salariés, ni aux représentants des citoyens. Comme après les grèves du printemps dernier, elles n'entendent rien.

Elles se cantonnent à proposer des mesures d'accompagnement dérisoires et renvoient vers les recours internes et externes. Or le recours interne consiste en un réexamen du dossier par une commission dont la décision appartient au final aux dirigeants qui ont procédé au licenciement.

Quant aux recours externes (les Prud'hommes), ils retournent la charge de la preuve sur le salarié et engagent une procédure longue (souvent plusieurs années), qui ne résout pas la situation immédiate de Nordine.

Néanmoins, nous engagerons l'ensemble des démarches et recours juridiques pour démontrer l'injustice qui est faite à Nordine, et mettre en évidence les différents délits dont s'est rendue coupable la direction de GrDF (délit d'entrave à l'exercice syndical, harcèlement envers Nordine, mise en danger de sa vie ...).

Par ailleurs, la grève de la faim de Yann Cochin et René-Michel Millambourg autour du cas emblématique de Nordine et de la vague de sanctions ayant fait suite au mouvement social du printemps dernier à EDF et GDF-Suez, a permis de mettre en lumière les pratiques managériales en vigueur dans ces entreprises, pratiques bien différentes de l'image sociale qu'elles se donnent, et bien proches de celles d'une entreprise « jumelle » - France-Télécom.

Le large soutien politique, syndical et associatif suscité par ce mouvement, la participation de militants d'autres entreprises subissant les mêmes attaques, montrent que l'atteinte aux libertés syndicales et au droit de grève devient une question majeure, à traiter d'urgence.

La grève de la faim se termine, mais l'action va se poursuivre sous d'autres formes, à partir de cette solidarité politiques et citoyenne qui a accompagné la lutte des dernières semaines et qui continue à croître : mobilisations, campagnes d'information, interpellation des directions de GDF-Suez par les élus...

Fédération SUD-Energie